

23^{ème} Congrès des
Conservatoires
d'espaces
naturels

29 / 11 / 2023
au
02 / 12 / 2023

La
Rochelle
Nouvelle-Aquitaine

Atelier n°11

Intégrer le carbone et la biodiversité
dans la valorisation des milieux agricoles :
l'exemple "Label Bas Carbone"
Date : 01/11/2023

<u>Animateur(s) :</u>	<ul style="list-style-type: none">➤ Hugo Senges, Chargé de mission stockage carbone et biodiversité, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels➤ Erwan Hennequin, responsable de l'antenne Haute-Vienne, CEN Nouvelle-Aquitaine
<u>Rapporteur(s) :</u>	<ul style="list-style-type: none">➤ Gregory BERNARD, Chargé de mission scientifique, Pôle-Relais tourbières, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
<u>Intervenants :</u>	<ul style="list-style-type: none">➤ <i>Intervenant 1</i> : Nicolas Métayer, directeur adjoint de Solagro➤ <i>Intervenant 2</i> : Hugo Senges, chargé de mission carbone, FCEN➤ <i>Intervenant 3</i> : François Mandin, président de l'APAD➤ <i>Intervenant 4</i> : Solenne Jaupitre, chargée de développement de projets carbone, Coopérative Carbone de La Rochelle
<u>Contexte :</u>	<p>Le réseau des conservatoires construit une expertise sur la question du carbone en milieux naturels. Après les forêts et les tourbières dont des méthodes Label Bas Carbone seront déposées en fin d'année, la question des milieux prairiaux occupera une place centrale dans cette approche. Pour intégrer les multiples dimensions et les porteurs d'enjeux associé à ces espaces et à leur exploitation agricole, l'atelier se propose de faire dialoguer des intervenants d'horizons très divers. En abordant la question sous les angles de la science, de l'agronomie, des enjeux de conservation ou du portage de projet carbone on espère dresser un tableau précis des enjeux et des controverses qui pourraient structurer la future méthode prairie.</p> <p>Plus largement, ce serait la question de l'intégration du carbone dans les « multifonctionnalités » des milieux agricoles qui sera ici interrogée.</p>
<u>Problématique :</u>	<p>La prise en compte du carbone et de la biodiversité dans la gestion et la restauration des milieux est-elle compatible avec l'économie agricole ? L'enjeu « carbone » est-il pris en compte et utilisé au sein des différents réseaux ? Comment les acteurs voient-ils l'arrivée des Labels Bas Carbone et la monétarisation de ce carbone ?</p>

23^{ème} Congrès des
Conservatoires
d'espaces
naturels

29 / 11 / 2023
au
02 / 12 / 2023

La
Rochelle
Nouvelle-Aquitaine

Atelier n°11

Intégrer le carbone et la biodiversité
dans la valorisation des milieux agricoles :
l'exemple "Label Bas Carbone"

Date : 01/11/2023

<p>Objectifs :</p>	<ul style="list-style-type: none">- Former sur les enjeux scientifiques du cycle du carbone, donner à voir les ordres de grandeurs et les pistes de réductions d'émissions- Préciser les leviers d'actions principaux en prairie- Co-construire un cadre d'analyse partagé du problème depuis des spécialités différentes
<p>Contenu : <i>(Sujets et interventions)</i></p>	<p>Arrivée et installation des participants (5mins) Présentation de l'atelier et de ses enjeux (5mins)</p> <p>Intervention 1 (10min) Nicolas Métayer, Directeur-adjoint de Solagro Connaissances scientifiques, cycle du carbone, usages des sols et production de biomasse</p> <ul style="list-style-type: none">- Questions/Réponses (5mins) <p>Les prairies représentent plus de 15% du réservoir de carbone dans le secteur des terres en métropole. A mettre en regard des émissions de la ferme moyenne française : 4-5 tCO₂/ha Ou 80-100L de GNL/ha de blé en agriculture conventionnelle.</p> <p>Q : Concernant l'élevage extensif en prairie permanente : est-ce que le stockage carbone dans le sol des prairies permanentes compense les émissions du cheptel ? R : Non ça ne compense pas. C'est une idée qui a été véhiculée par les lobbies de la viande mais c'est inexact.</p> <p>Q : Concernant les émissions de protoxyde d'azote liées à la fertilisation, y a-t-il une différence entre les engrais minéraux et les engrais organiques ? R : La différence se joue à l'étape de fabrication, pas dans les processus en plein champs. La fabrication d'engrais minéraux est très émettrice de GES, le bilan pèse en défaveur des engrais minéraux.</p> <p>Conclusions :</p> <ul style="list-style-type: none">- Il ne sera pas possible d'avoir des systèmes d'élevage de ruminants neutre en carbone. Des principes de bases doivent être appliqués :<ul style="list-style-type: none">° pas de retournement de prairies (l'effet négatif d'un seul retournement dure des dizaines d'années)° extensification de l'élevage extensif° protection des sols riches en matières organiques

23^{ème} Congrès des
Conservatoires
d'espaces
naturels

29 / 11 / 2023
au
02 / 12 / 2023

La
Rochelle
Nouvelle-Aquitaine

Atelier n°11

Intégrer le carbone et la biodiversité
dans la valorisation des milieux agricoles :
l'exemple "Label Bas Carbone"

Date : 01/11/2023

Intervention 2 (10min)

Hugo Senges, Chargé de mission à la FCEN

Milieux naturels et carbone, stock et flux, biodiversité et conservation, PSE et fonctionnement du Label bas-Carbone

- Questions/Réponses (5mins)

La méthode prairie dans le LBC est plus compliquée que sur forêt ou tourbières, parce que la convergence biodiversité/carbone n'est pas aussi simple et parce que les conflits d'usages sont importants.

Pourtant, que ce soit en adaptation comme en atténuation, la préservation des prairies permanentes est une véritable Solution Fondée sur la Nature en matière de changement climatique. Et il n'existe aujourd'hui que très peu de mécanismes de Paiement pour Services Ecosystémiques (PSE) pour assurer leur maintien dans la SAU.

Parler de Multifonctionnalité en agriculture c'est parler du maintien des prairies permanentes.

Discussion « Enjeux du cycle du carbone en agriculture » (10min)

Dans le milieu agricole, il est d'usage d'appeler « prairies permanentes », les parcelles qui sont la plupart du temps en herbe mais qui sont tout de même labourées à des fréquences variables.

Un autre point bloquant de la PAC c'est une charge **minimale** pour rester dans les clous des aides : 0.2 UGB/ha, avec une perspective de mesure dérogatoire à 0.1...

Quelle est la « durée » officielle permettant de qualifier une prairie de « permanente » ?

5 ans sans retournement, au sens de la PAC. C'est une définition purement tournée vers la fonction dans l'exploitation (immobilisation de capital) mais complètement orthogonale avec le sens donné par les botanistes et les agronomes à ce terme de « prairies permanentes ».

Remarque d'Estelle Guénin sur les chiffres présentés, il y a des incohérences : Connait-on les surfaces que représentent ces milieux ? Elle évalue à 12% les « fausses prairies permanentes » en Nouvelle-Aquitaine.

23^{ème} Congrès des
Conservatoires
d'espaces
naturels

29 / 11 / 2023
au
02 / 12 / 2023

La
Rochelle
Nouvelle-Aquitaine

Atelier n°11

Intégrer le carbone et la biodiversité
dans la valorisation des milieux agricoles :
l'exemple "Label Bas Carbone"

Date : 01/11/2023

[Réponse *a posteriori*] : Les prairies permanentes au sens de la PAC donnent 9 Mha, soit environ ¼ de la SAU française. Concernant les surfaces toujours en herbes jamais renouvelées, donc les prairies « naturelles », on serait plutôt sur 7Mha. Ça semble cohérent avec l'estimation d'Estelle. Quant à parler de prairies secondaires, de vieilles prairies On se perd dans les dénominations d'origines différentes (pédologie, agronomie, palynologie...)

Intervention 3 (10min)

François Mandin, président de l'APD

Agriculture de conservation, projet carbone au cœur des sols, adaptation des exploitations de grandes cultures aux enjeux

- Questions/Réponses (5mins)

L'érosion due au travail du sol, c'est surtout la meilleure terre.

En agriculture de conservation des sols, on séquestre en moyenne 1.6 tCO₂e/ha/an.

Au total c'est 25 fermes impliquées, pour 38.000ha et 250.000tCO₂e, soit la consommation annuelle d'une ville comme Bergerac, qui est compensée dans le réseau APAD.

Intervention 4 (10min)

Solenne Jaupitre, chargée de développement de projets à la Coopérative Carbone de La Rochelle

Portage de projets carbone, animation territoriale, débouchés et jeux d'acteurs

- Questions/Réponses (5mins)

Discussion « Perspectives de contribution carbone en agriculture » (10min)

Question Solagro/APAD (5min) :

Agronomie et carbone : technique et modèle économique

- Questions/Réponses (10 mins)

Question Coopérative Carbone/APAD (5min) :

Le montage de projets agricoles : contraintes ou atout ?

- Questions/Réponses (10 mins)

Temps de réflexion collective (30 min)



23^{ème} Congrès des
Conservatoires
d'espaces
naturels

29 / 11 / 2023
au
02 / 12 / 2023

La
Rochelle
Nouvelle-Aquitaine

Atelier n°11

Intégrer le carbone et la biodiversité
dans la valorisation des milieux agricoles :
l'exemple "Label Bas Carbone"

Date : 01/11/2023

Q : Quel est le prix de la tonne de carbone sur le marché volontaire ?

R : Il n'est pas fixé, le marché est libre. Le prix est déterminé entre l'acheteur et le porteur de projets. Il existe des différences entre les projets forestiers et les projets agricoles, le prix dépend de l'action mis en place, du levier mobilisé. A la CCR, le prix se situe entre 60€ et 65€ dans les projets agricoles. La totalité ne revient pas forcément à l'agriculteur. Exemple d'un projet de compensation carbone agricole dans le marais Poitevin : le montant versé à l'exploitant agricole a été déterminé sur la base du consentement à recevoir, 50€ dans son cas.

« Attention » aux intermédiaires qui prennent parfois une part importante des montants générés. Dans certains cas extrêmes, ils peuvent toucher plus que l'agriculteur lui-même !

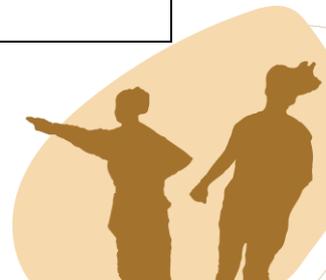
L'évolution du prix du carbone est intégrée dans le modèle économique. Les prix de vente sont transparents et se sont eux qui vont construire le marché volontaire, en fonction de l'offre et de la demande, comme tout marché.

A noter que le marché volontaire s'ouvre finalement à certaines compensations réglementaires (vols intérieurs par exemple). Sur ce marché, les entreprises recherchent généralement des projets locaux

Prudence toutefois, il ne faut pas que le produit du projet soit dans la chaîne de valeur de l'entreprise qui achète les RE. S'il est intégré dans le produit final, il y a un risque de double compte des RE et l'agriculteur perd sur la vente du produit ce qu'il gagne sur le carbone (répercussions des coûts par l'agroalimentaire sur les agriculteurs).

Q : En ce qui concerne l'additionnalité économique des projets, le cumul avec les MAE est-il possible ?

Dans les exemples présentés en atelier, c'est la diminution des émissions ou l'augmentation du stockage par un changement de pratique qui est monétarisé. C'est donc un système qui encourage les changements de pratiques mais qui ne permet pas de valoriser et de « récompenser » les bonnes pratiques existantes qui permettent la conservation des stocks existants.





23^{ème} Congrès des
Conservatoires
d'espaces
naturels

29 / 11 / 2023
au
02 / 12 / 2023

La
Rochelle
Nouvelle-Aquitaine

Atelier n°11

Intégrer le carbone et la biodiversité
dans la valorisation des milieux agricoles :
l'exemple "Label Bas Carbone"
Date : 01/11/2023

En prenant l'exemple des tourbières, il n'est pas possible avec le label bas carbone de financer la conservation d'une tourbière en bon état pour le stock de carbone qu'elle représente.

Cependant, le LBC n'est qu'un des outils du marché volontaire du carbone. La discussion avec les entreprises peut aussi se faire hors cadre du label, il s'agit alors d'établir une relation de confiance hors cadre « sécurisé » du LBC. C'est ce qu'a fait le WWF avec l'initiative Nature Impact pour les forêts. C'est de cette façon que l'on pourrait financer la conservation des stocks existants.

Rappel de l'importance de ne pas oublier la biodiversité, cœur de métier des CEN, dans toutes ces questions de carbone.

Q : Quelles contraintes et quels atouts pour le montage de projets carbone en agriculture ?

Q : Quels indicateurs de suivi convergents sur la biodiversité et le carbone en prairie ?

R : Le protocole Floreal codéveloppé entre les CBN et l'INRAE permet de retrouver des grandeurs agronomiques de fertilités sur la base d'indicateurs phytosociologique, ce qui représente une avancée majeure. Il a permis de produire des clés d'identifications des milieux prairiaux sur une base écologique, pédologique et carbone dans le Massif central et dans les Vosges. Voir Atelier « Enjeux biodiversité et agroécologie en prairie permanente : quelles approches scientifiques pour une gestion adaptative aux différentes échelles d'un territoire ? »

Groupe de prairie par groupe de prairie, c'est l'ancienneté du dernier retournement qui est le déterminant du stock de carbone.

L'idéal serait de produire, type par type une teneur moyenne en carbone par cm de sol.

Conclusion (5min)





23^{ème} Congrès des
Conservatoires
d'espaces
naturels

29 / 11 / 2023
au
02 / 12 / 2023

La
Rochelle
Nouvelle-Aquitaine

Atelier n°11

Intégrer le carbone et la biodiversité
dans la valorisation des milieux agricoles :
l'exemple "Label Bas Carbone"
Date : 01/11/2023

Synthèse :
*(Conclusions de
l'atelier)*

Attention à la façon de formuler les choses. Il y a des émissions incompressibles pour lesquelles il ne faut pas stigmatiser le monde agricole.

Il faut garder à l'esprit que toute décision d'usage des terres doit répondre d'un compromis entre production de calories alimentaires, réponse au changement climatique et à l'effondrement de la biodiversité. C'est un triangle qu'il est difficile de satisfaire pleinement.

D'ailleurs, même les Conservatoires, à leur échelle, rencontrent ce genre de problème. L'exemple du Bilan Carbone du CEN Hauts-de-France est parlant à ce titre. On y a découvert que l'essentiel des émissions du CEN vient des opérations de pâturage pour maintien de milieux ouverts. Or diminuer ces émissions, ce serait changer les objectifs de conservation, soit le cœur de l'activité des CEN.

C'est donc une question centrale, à laquelle il est très dur de répondre aujourd'hui de façon éclairée, mais qui demande de la recherche et des yeux ouverts pour pouvoir le faire un jour.

